

*Plan de conservation partagée des
périodiques de droit*

**Bilan du Plan de conservation
partagée des périodiques de
Droit**

Au 31 décembre 2019

Table des matières

Préambule	3
1. Partenaires	4
2. Corpus	4
2.1. Titres ajoutés au corpus.....	4
2.2. Titres sortis du corpus.....	4
3. Traitement des collections	5
3.1. Répartition des collections dans le PCP.....	5
3.2. Récolement.....	5
3.3. Répartition des pôles de conservation	7
3.4. Traitement des titres orphelins	9
3.5. Les unica.....	9
4. Mouvements de collections	10
4.1. Propositions de dons.....	10
4.2. Transferts	11
4.3. Evolution du nombre de transferts	11
4.4. Sortie d’inventaire et pilon.....	12
Annexe 1 : Liste des 14 bibliothèques participant au PC Droit	13
Annexe 2 : Listes, domaines et nombre de titres au 31 décembre 2019.....	13
Annexe 3 : Liste des transferts de collection pour l’année 2019.....	14
Annexe 4 : Liste des sorties d’inventaire pour l’année 2019	14

Préambule

Le Plan de conservation partagée de droit (PCDroit), coordonné par le Centre Technique du Livre de l'enseignement supérieur (CTLes) et la Bibliothèque interuniversitaire de Droit Cujas entre en 2020 dans sa 4^{ème} année de fonctionnement.

Le présent document a pour objectif de dresser à date fixe (le 31 décembre de chaque année) le bilan des activités de positionnement et de mouvements de collections réalisées dans le cadre de ce plan dans l'année écoulée.

Les référents des deux établissements co-animateurs sont Alix Mérat et Sylvain Giat pour la BIU Cujas, Estelle Flahou pour le CTLes.

Au 31 décembre 2019, 1026 titres ont été intégrés à la base de gestion de la conservation partagée.

394 titres ont un pôle de conservation attribué.

12,83 mètres linéaires ont été transférés depuis le lancement du plan en 2016.

1. Partenaires¹

Le plan compte 9 établissements partenaires, dont 13 bibliothèques, fin 2019.

La BU de Droit, Sciences Politiques et Economiques de l'université Aix-Marseille a rejoint le plan en mars 2019. Ses collections relevant de la liste n°3 ont fait l'objet du renseignement automatique de la \$zPCDroit lors de son import, et celles relevant des liste 1 et 2 ont été renseignées par l'établissement.

Suite aux fermetures de la bibliothèque Broca et de la section Droit de la bibliothèque Pierre Mendès France, une grande part des collections de ces établissements ont été mutualisées pour constituer le fonds de la nouvelle bibliothèque Jean-Claude Colliard. Celle-ci est déjà inscrite parmi les participants au plan, mais les collections de périodiques nécessitent un travail en interne avant de pouvoir figurer dans la *base de gestion de la conservation partagée*.

Le comité thématique PCDroit s'est réuni le 28 janvier 2019, pour évoquer :

- Les financements CollEx-Persée ;
- Les positionnements sur la 2^{ème} liste ;
- L'ajout des mentions de liste dans la zone de note de la *base de gestion* ;
- L'annonce de l'import de la 3^{ème} liste.

2. Corpus

2.1. Titres ajoutés au corpus

Le corpus a été augmenté en 2019 de 461 titres. 2 titres importés dans la *base de gestion* de la conservation partagée complétaient la liste n°2, et 459 constituaient la liste n°3.

Les exemplaires des partenaires localisés ont fait l'objet à cette occasion de renseignements automatiques en 930\$z du code PCDroit par l'Abes, à la demande du CTLes.

Il est de la responsabilité de chaque établissement de vérifier le bon renseignement de ce code, et de le supprimer s'il apparaît sur un exemplaire dont le reversement dans la *base de gestion* n'est pas souhaitable (fonds spécifique, dépôt légal...).

2.2. Titres sortis du corpus

100 titres sont sortis du plan en 2019. 89 faisaient partie de la liste n°2, et ont été supprimés suite à un travail d'ajustement du corpus de la part du pilote. 11 titres faisaient partie de la liste n°3 : 4 suppressions étaient liées à des dédoublonnages de notices, 2 à des délocalisations des établissements, souvent suite à un récolement constatant que la collection n'était finalement pas présente en magasin, et 5 au constat que les titres concernés n'étaient pas des périodiques ou n'entraient pas dans le périmètre du PCP.

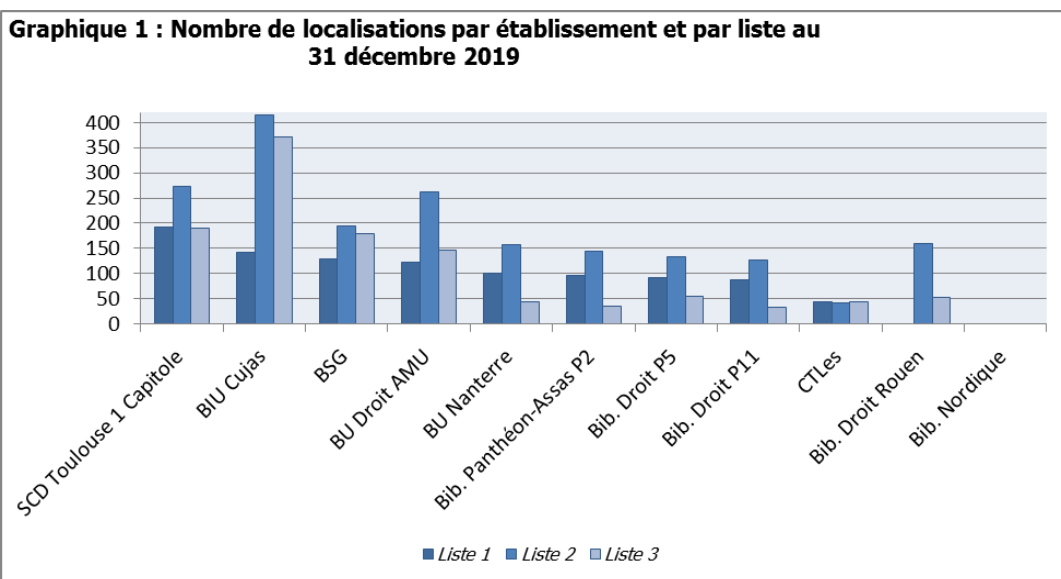
¹ Cf. Annexe 1 : tableau récapitulatif des établissements participants.

3. Traitement des collections

3.1. Répartition des collections dans le PCP

Une collection est intégrée dans le PCP lorsque le code PCDr droit est renseigné dans la zone 930\$z de sa notice exemplaire Sudoc. Au 31 décembre 2019, 4170 collections étaient présentes dans le PCP.

La BIU Cujas est la bibliothèque qui possède le plus grand nombre de titres avec 931 localisations dans le PCP, soit 22,33% du corpus. Viennent ensuite la BU de Droit, Sciences Politiques et Economiques de l'université Aix-Marseille avec 531 titres (12,73%) et la bibliothèque Sainte Geneviève avec 505 titres (12,11%). La répartition entre les bibliothèques est la suivante :

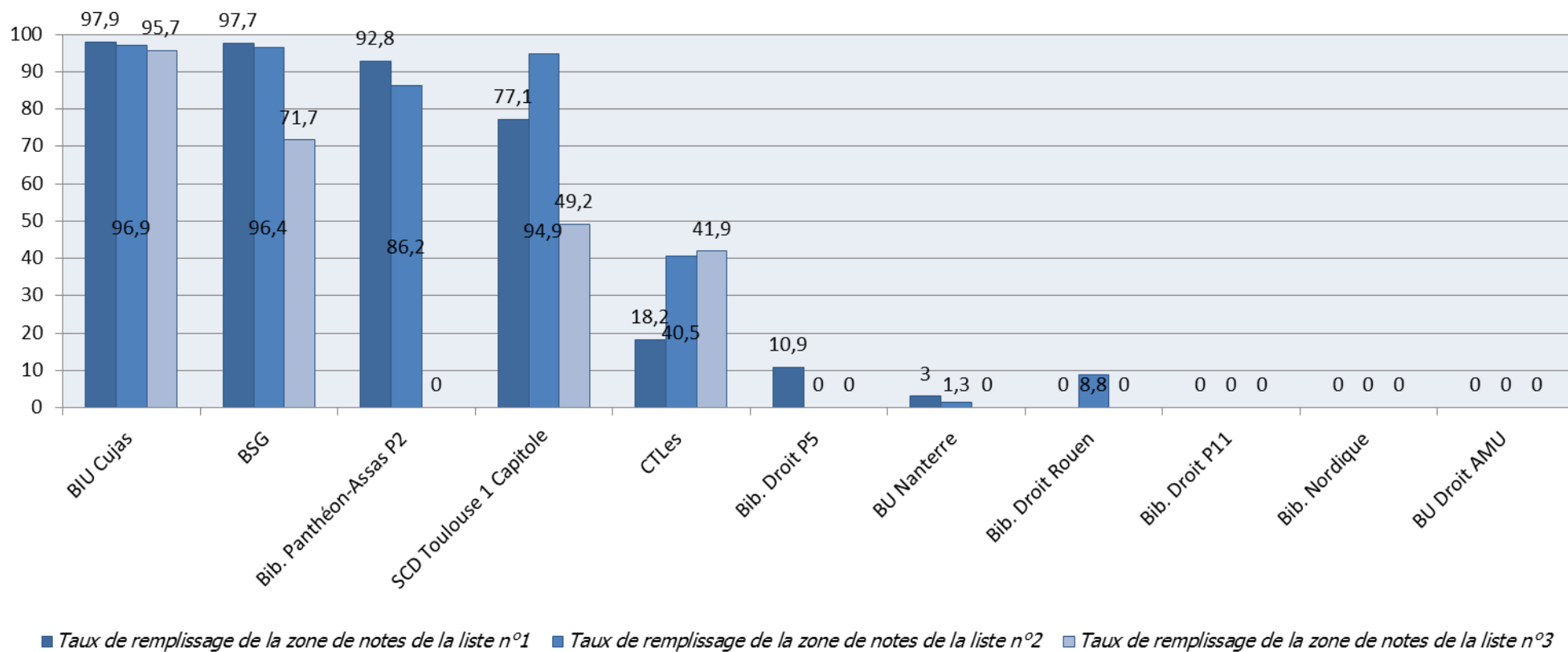


3.2. Récolement

Le récolement permet de recueillir les informations relatives à l'état de collection et l'état physique des titres conservés par la bibliothèque. Les données relatives à l'état physique sont à consigner dans le champ « Notes » de la *base de gestion de la conservation partagée*. Le taux de remplissage de ce dernier permet de suivre l'avancée du récolement pour les partenaires.

Le graphique ci-après nous montre le taux de remplissage du champ « Note » par bibliothèque et par liste.

Graphique 2 : taux de remplissage de la zone Notes en % et par listes au 31 décembre 2019



On constate que :

Pour la liste n°1 :

- 3 bibliothèques avaient achevé ou quasiment achevé leur récolement (taux de remplissage supérieur à 85%) ;
- 6 bibliothèques étaient en cours de récolement ;
- 4 bibliothèques n'avaient pas encore débuté le récolement.

Pour la liste n°2 :

- 5 bibliothèques avaient achevé ou quasiment achevé leur récolement (taux de remplissage supérieur à 85%) ;
- 4 bibliothèques étaient en cours de récolement ;
- 3 bibliothèques n'avaient pas encore débuté le récolement.

Pour la liste n°3 :

- 1 bibliothèques avaient achevé ou quasiment achevé leur récolement (taux de remplissage supérieur à 85%) ;
- 5 bibliothèques étaient en cours de récolement ;
- 7 bibliothèques n'avaient pas encore débuté le récolement.

Ce critère de remplissage de la zone de Note n'a fait son apparition que récemment, les établissements étant jusqu'alors incités à les renseigner dans la mesure du possible pour les pôles de conservation. Il apparaît que leur renseignement systématique offre des informations précieuses sur l'état et le métrage des collections, mais permet aussi d'évaluer le travail de récolement effectif sur les collections, dans un contexte de financements de personnels dévolus à ces tâches.

3.3. Répartition des pôles de conservation

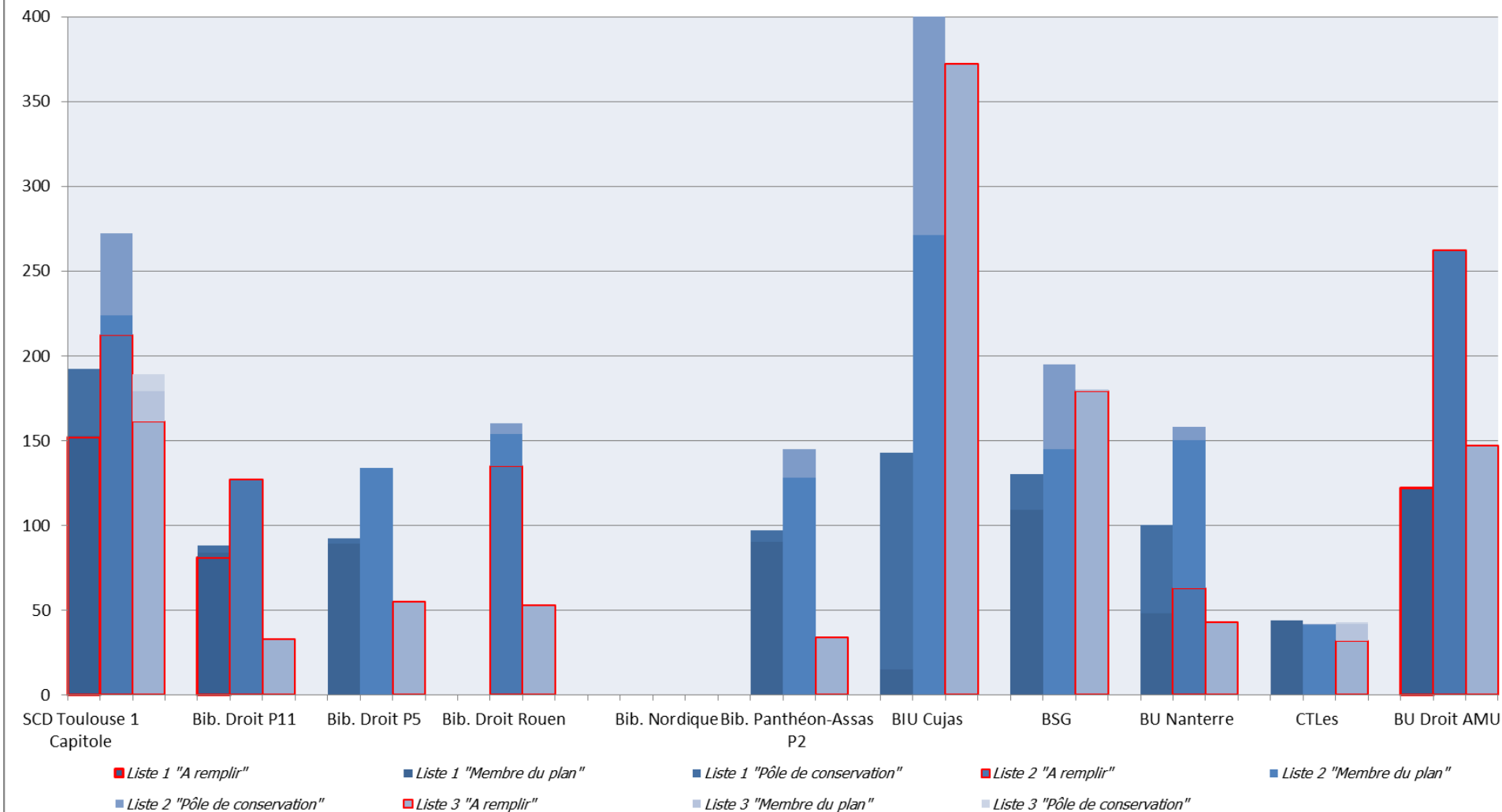
Au terme de l'année 2019, 394 titres avaient un pôle de conservation, soit 38,4% du corpus général, dont 383 titres appartenant aux listes 1 et 2, soit 65,7% de ces listes. Les faibles positionnements en tant que pôle de conservation et membre du plan sur la liste n°3 sont imputables au fait que cette liste n'a pas encore fait l'objet de décisions en comité thématique. Parmi les unica, 178 titres, dont 174 de la liste n°3, étaient encore orphelins (sans pôle de conservation).

On constate qu'il y a de fortes disparités de positionnement sur les listes 1 et 2 entre les 13 bibliothèques présentes dans la *base de gestion de la conservation partagée* :

- 6 d'entre elles ont achevé leur positionnement pour la liste n°1 (bibliothèques Droit P5, BIU Cujas, BU Nanterre, Assas, BSG, CTLes), et 5 pour la liste n°2 (bibliothèques Droit P5, BIU Cujas, Assas, BSG, CTLes).
- Les bibliothèques de Toulouse Capitole, Rouen et Aix-Marseille ont rejoint le PCP en cours de route, et n'ont pas débuté le travail en même temps que le reste du réseau sur les premières listes.

Le tableau ci-après fait le bilan des positionnements par liste à la date du 31 décembre 2019.

Graphique 3 : répartition des pôles de conservation par établissement et par listes au 31 décembre 2019

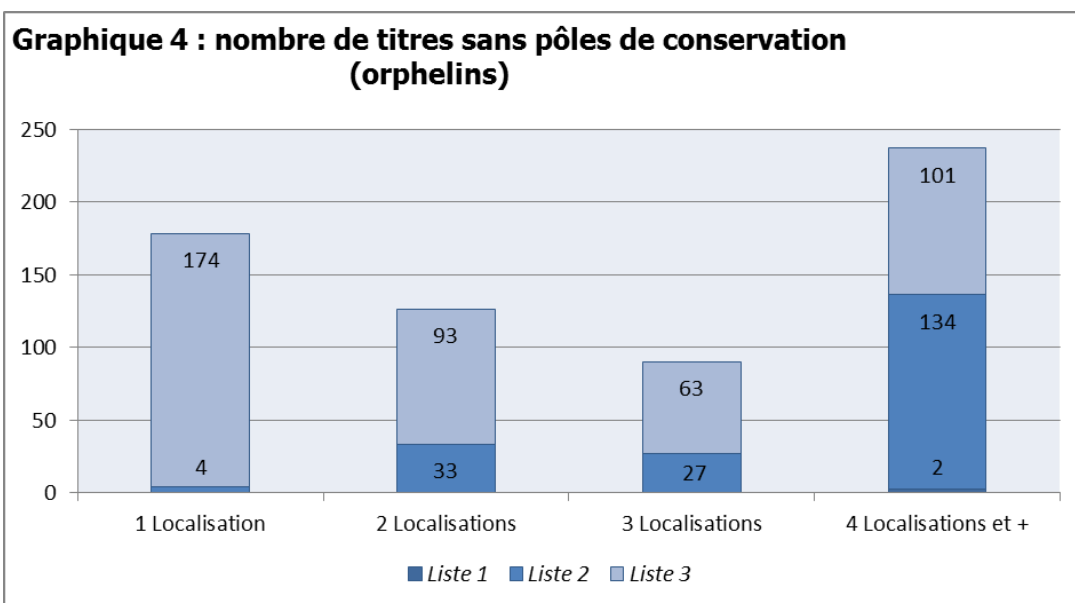


3.4. Traitement des titres orphelins

La *base de gestion de la conservation partagée* fait apparaître 629 titres orphelins, c'est-à-dire sans pôle de conservation déclaré, au 31 décembre 2019, répartis en 198 titres de la liste n°2, et 431 titres de la liste n°3.

Cela représente 61 % des titres du corpus. En comparaison, en 2018, les titres sans pôle de conservation représentaient 45,5% du corpus qui n'était alors constitué que des listes 1 et 2. Les orphelins sur ces deux listes représentent 33,96% des titres au 31 décembre 2019, ce qui est une progression.

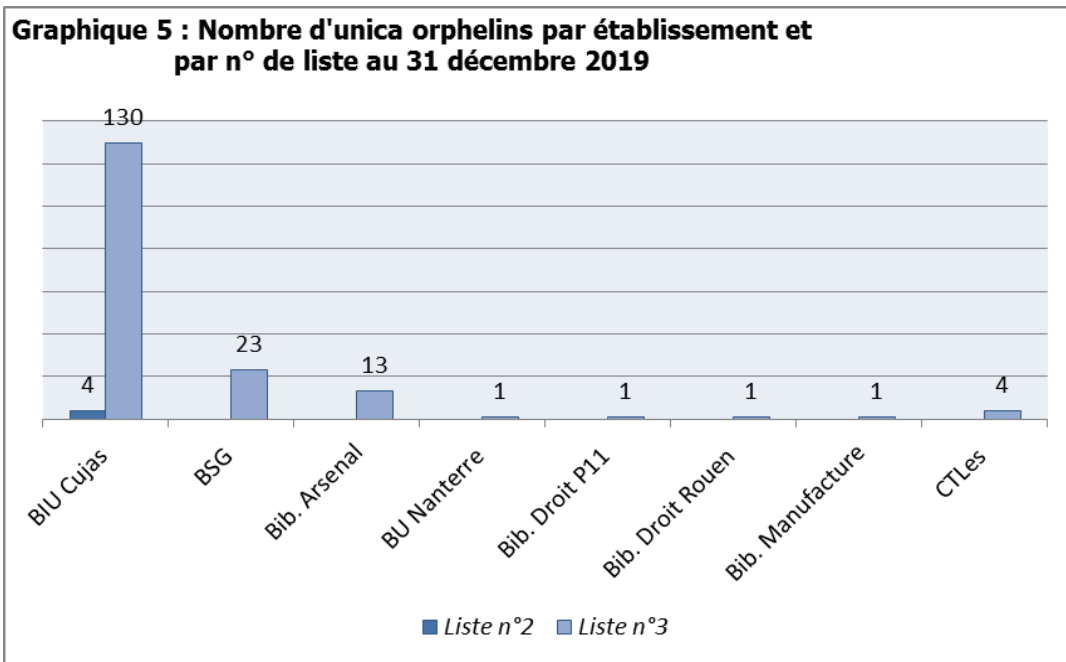
Le chiffre important de titres orphelins de la liste 3 n'est pas inquiétant, dans la mesure où le travail de positionnement devrait se tenir au cours de l'année 2020.



3.5. Les unica

178 titres ne sont localisés que dans un seul établissement, ce qui mènera, en l'absence de positionnements à terme, à questionner la présence de ces titres dans le corpus.

Le graphique suivant détaille le nombre d'unica orphelins par n° de liste. Le nombre important d'unica orphelins faisant partie de la liste n°3 est explicable par le fait que les positionnements sur cette dernière ne sont pas encore achevés à la date de rédaction de ce bilan.

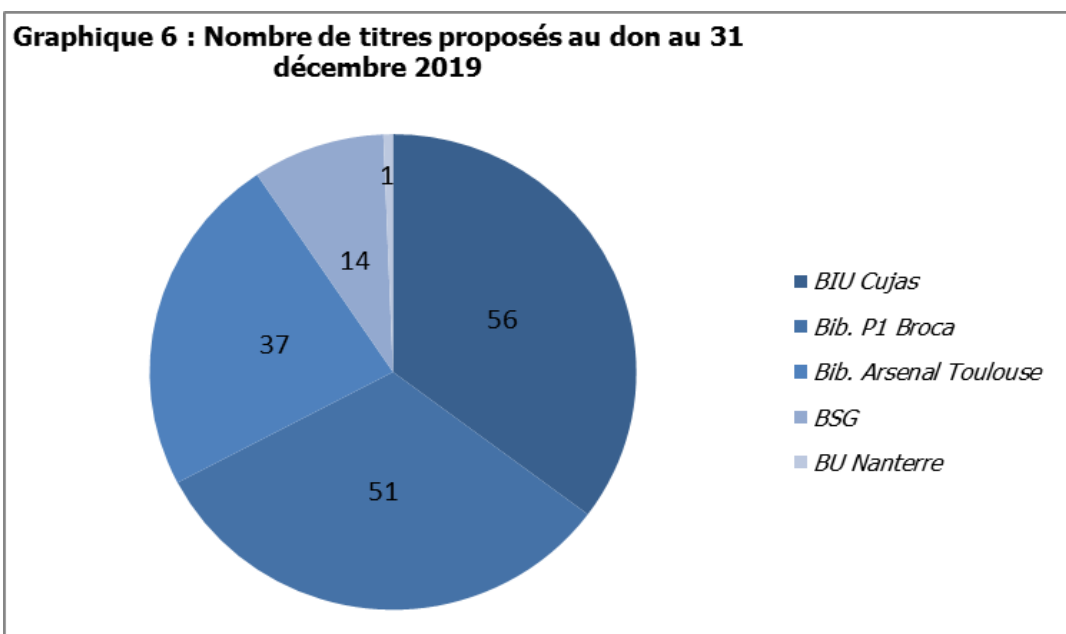


4. **Mouvements de collections**

En 2019, la fermeture prévue de la bibliothèque Broca en vue de l'ouverture de la bibliothèque Jean-Claude Colliard a occasionné de nombreux mouvements de collection. Cependant, on observe une augmentation générale des propositions de don, transferts de collection et pilon, qui semble indiquer que l'ensemble du réseau s'est pleinement approprié l'usage des outils et la méthodologie de la conservation partagée.

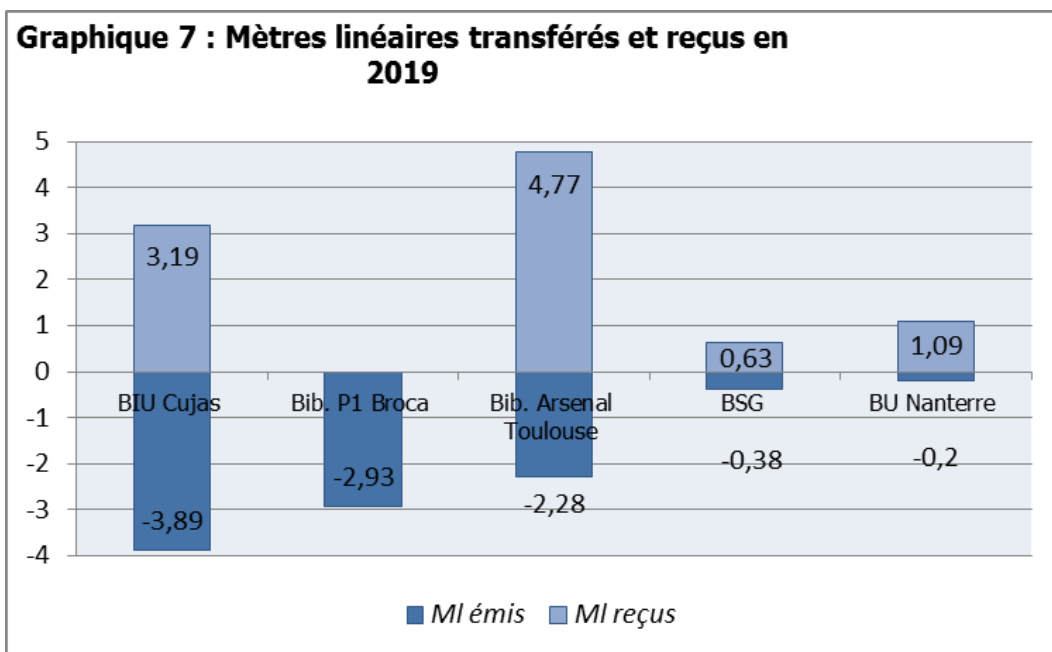
4.1. **Propositions de dons**

8 bordereaux de propositions de don ont été déposés dans la base de travail partagé Flora, proposant au don 159 titres.

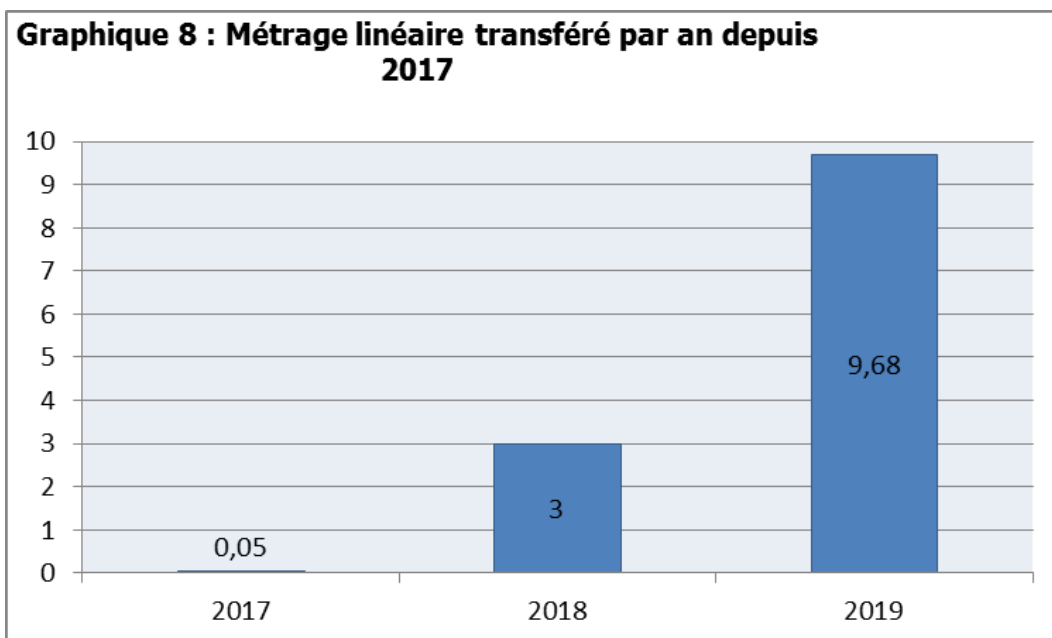


4.2. Transferts

En 2019, 9,68 mètres linéaires ont été transférés au sein du plan, permettant de compléter 56 titres.



4.3. Evolution du nombre de transferts

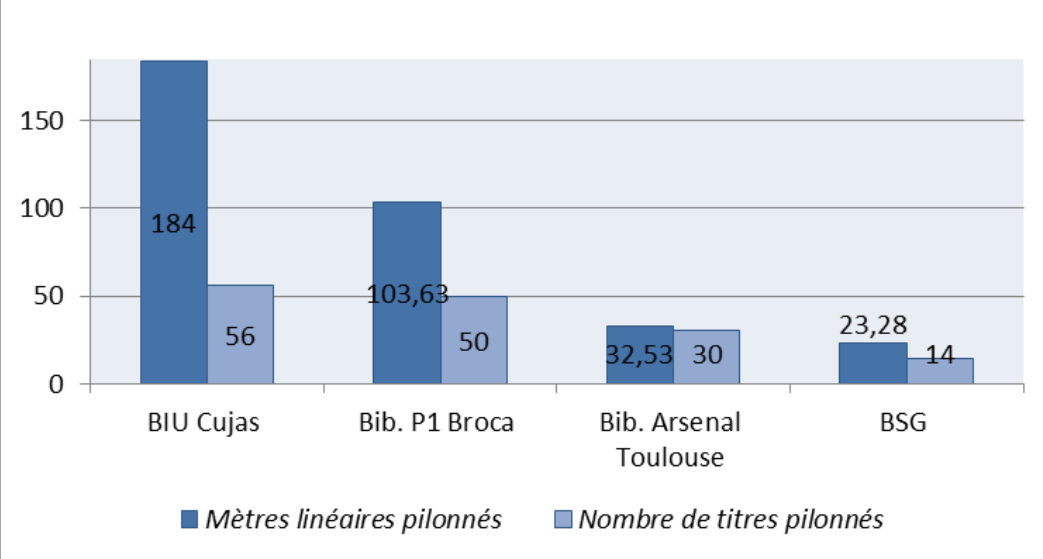


Au 31 décembre 2019, 16 transferts de collections (12,7ml.) ont été effectués entre bibliothèques du plan depuis le lancement de ce dernier.

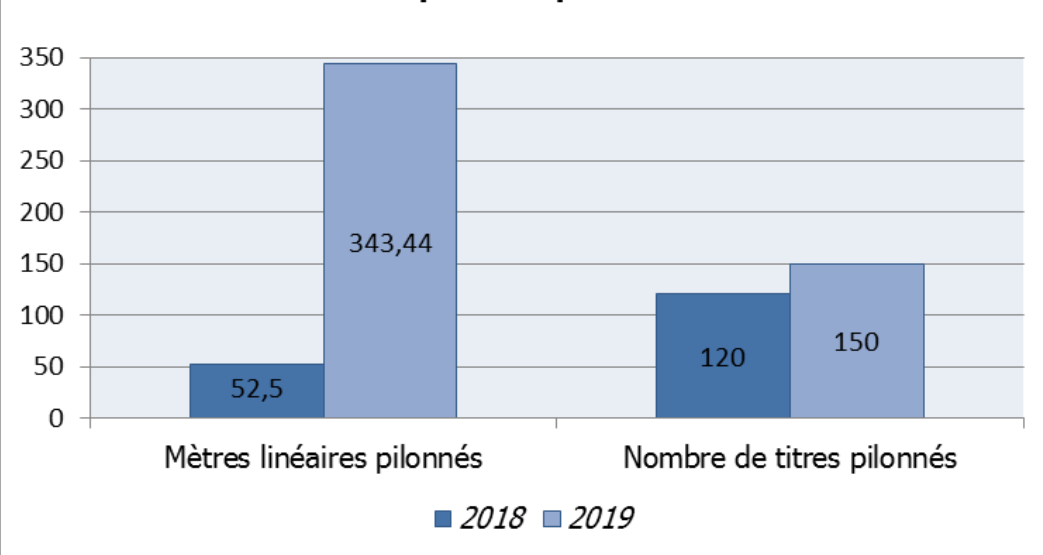
4.4. Sortie d'inventaire et pilon

La plate-forme Flora permet un suivi de l'ensemble des pilons effectués dans le cadre du plan. En 2019, 6 bordereaux de pilon ont été déposés, signalant les sorties d'inventaire de 150 titres et 343,44 mètres linéaires. Les sorties d'inventaires considèrent les pilons effectifs et les transferts en direction d'établissement membres du plan et non pôles de conservation.

Graphique 9 : Sorties d'inventaire (pilon) par établissement en mètres linéaires et nombres de titres



Graphique 10 : Sorties d'inventaire (pilon) en mètre linéaire et nombre de titres par an depuis 2017



Au 31 décembre 2019, près de 396 mètres linéaires, concernant 270 titres, ont été pilonnés ou ont fait l'objet de sorties d'inventaire.

Annexe 1 : Liste des 14 bibliothèques participant au PCDroit

Université	Bibliothèque	N° de RCR
Aix-Marseille	BU Droit	130012102
Panthéon-Assas	Bibliothèque d'Assas	751062111
Panthéon-Sorbonne	Bibliothèque interuniversitaire Cujas	751052119
	Bibliothèque Jean-Claude Colliard	751132109
Paris Descartes	Bibliothèque de la Faculté de Droit	920462101
Paris Nanterre	Bibliothèque universitaire	920502102
Paris-Sud	Bibliothèque de section Droit-économie-gestion	920712101
Rouen Normandie	BU de Droit Sciences économiques Gestion	765402101
Sorbonne-Nouvelle	Bibliothèque interuniversitaire Sainte-Geneviève	751052116
Toulouse 1 Capitole	BU de l'Arsenal	315552103
	BU de la manufacture des Tabacs	315552107
	BU Garrigou	315552253
CTLes		774682301

Annexe 2 : Listes, domaines et nombre de titres au 31 décembre 2019

N° de liste	Nombre de titres	Critères
Liste 1	150	Titres de droit, vivants, édités en France et leurs parentèles, possédés en double par la BIU Cujas, ainsi que les titres correspondants à ces critères possédés par les partenaires.
Liste 2	433	Titres de droit vivants possédés par la BIU Cujas et leurs parentèles.
Liste 3	448	Titres morts de langue française des collections de la BIU Cujas sans postériorité courante, auxquels sont adjoints des titres issus de Gallica - les Essentiels du droit.
Nombre total de listes : 3	1031 titres	

Annexe 3 : Liste des transferts de collection pour l'année 2019

Etablissement émetteur	Etablissement destinataire	Métrage linéaire concerné	Nombre de titres considérés
BIB. ARSENAL TOULOUSE	BIU CUJAS	1	3
BIB. ARSENAL TOULOUSE	BSG	0,5	1
BIB. ARSENAL TOULOUSE	BIU CUJAS	0,11	1
BIB. ARSENAL TOULOUSE	BSG	0,1	1
BIB. ARSENAL TOULOUSE	BIU CUJAS	0,67	2
BIB. BROCA	BSG	0,05	1
BIB. BROCA	BU NANTERRE	1,09	9
BIB. BROCA	BIU CUJAS	0,83	9
BIB. BROCA	BIB. ARSENAL TOULOUSE	0,96	10
BIU CUJAS	BSG	0,08	1
BIU CUJAS	BIB. ARSENAL TOULOUSE	3,81	12
BSG	CUJAS	0,38	5
BU NANTERRE	CUJAS	0,2	1
		9,7 mètres linéaires	56 titres
13 transferts			

Annexe 4 : Liste des sorties d'inventaire pour l'année 2019

Etablissement émetteur	Métrage linéaire concerné	Nombre de titres considérés
BSG	23,28	14
BIB. ARSENAL TOULOUSE	16	4
BIB. ARSENAL TOULOUSE	5,76	11
BIB. ARSENAL TOULOUSE	10,77	15
BIB. BROCA P1	103,63	50
BIU CUJAS	184	56
		343,4 mètres linéaires
		150 titres
6 sorties d'inventaire		